

# fleurance

**entreprise**

## Quinze salariés médaillés du travail



Les salariés de la Scop Ethiquable réunis pour la remise de la médaille du travail à 15 d'entre eux. / Photo DDM Florent Carly.

**L**e sénateur-maire Raymond Vall est venu, jeudi matin, remettre officiellement à 15 salariés de la Scop Ethiquable la médaille du travail. Cela s'est passé lors des Ateliers d'été de l'entreprise qui regroupait au Hameau des Étoiles sur le site de Fleurance les 69 salariés de l'entreprise. Ces 15 salariés ont commencé à travailler chez Ethiquable depuis sa création, en 2003 et ont dépassé les 10 ans d'ancienneté de bons et loyaux services dans cette entreprise solidaire. Chacun a eu droit à un historique de sa car-

rière et de sa fonction.

C'était aussi l'occasion de rappeler que le sénateur Raymond Vall a proposé et fait voter au Sénat un amendement dans la loi sur l'économie sociale et solidaire proposée par le ministre Benoît Hamon.

C'est grâce à cet amendement qu'on peut aujourd'hui parler de « commerce équitable pour les producteurs français ».

La Scop Ethiquable avait, en effet, sorti une gamme de produits Paysans d'ici, en s'appuyant sur les principes du commerce équitable Nord-Sud.

Une nouvelle gamme de légumineuse, produite avec les producteurs bio de la coopérative Qualisol (à Monfort), a aussi vu le jour au mois de juin. Des lentilles, pois chiches, graines de lin et petit épeautre qui sont des cultures bonnes pour l'environnement et aussi pour la santé car elles sont riches en protéines végétales. Avec 13 ans d'existence, la Scop Ethiquable est aujourd'hui un acteur majeur du rayon bio des grandes surfaces et diffusera en 2016 plus de 10 millions de produits bio et équitables en France.